

portées, ces derniers mois, de Suisse, en passant le Rhin; elles ont été envoyées dans des caisses à Feldkirch, sous la dénomination de fromages et expédiées en Hongrie. La chose fut découverte. Les envois furent saisis en Hongrie, à Klagenfurt et à Botzen. plusieurs arrestations eurent lieu à Feldkirch et dans les localités environnantes. Quelques personnes suspectes réussirent à gagner le territoire Suisse éloigné de deux lieues seulement. Ces expéditions ont cessé dès lors, seulement l'autorité parvint encore le 25 avril, à mettre la main sur un restant de 113 boîtes de fusils, d'autant de baïonnettes et 46 canons de fusil cachés dans les combles de la maison de l'un des détenus. L'enquête se poursuit auprès du tribunal d'Innsbruck, et plusieurs des inculpés ont été envoyés ces jours-ci dans la citadelle de cette ville.

CHRONIQUE LOCALE ET DÉPARTEMENTALE

PRÉFECTURE DU NORD.

Recrutement.

Classe de 1863.

Bulletin indicatif du dernier numéro appelé dans l'arrondissement de Lille.

CANTONS.	Nombre d'inscrits.	Contingent.	Derniers numéros appelés.
Armentières	160	49	89
Cysoing	162	50	76
Haubourdin	198	61	110
La Bassée	129	40	81
Lannoy	149	46	86
Lille-Centre	142	44	96
— Nord-Est	209	64	120
— Ouest	152	47	82
— Sud-Est	186	57	117
— Sud-Ouest	271	83	192
Pont-à-Marcq	167	51	91
Quesnoy-s-Deule	144	44	89
Roubaix	371	114	248
Seclin	198	61	118
Tourcoing-Nord	188	58	123
— Sud	284	87	232

Les jeunes gens qui sont porteurs de numéros plus élevés que celui relate dans la quatrième colonne du présent tableau, pour chaque canton, comme étant, le dernier numéro appelé pour la formation du contingent de la classe de 1863, ont été déclarés libres définitivement par le Conseil de révision, en vertu de l'article 28 de la loi du 21 mars 1832.

A Lille, le 7 mai 1864.

Pour le préfet du Nord :
Le secrétaire-général délégué :
EV. BERGOGNIE.

La Banque de France a élevé son compte à 8 0/0.

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX

Résumé de la séance du 7 mai 1864.
Membres présents : MM. Ernoul-Bayart, maire; Julien Lagache, Renaux-Lemerre, adjoints; Guillaume Lefebvre, Pierre Lepers, Louis Watine, Edouard Hannart, Dellebecq-Desfontaines, Motte-Bossut, Edouard Delattre, Auguste Duriez, Denis Salembier, Henri Delattre, Pierre Parent, Achille Wibaux, Dubar-Delespaul, Edouard Debuchy, Achille Dewarlez, conseillers.
Absent : MM. Cesar Piat, J. Delerue-Dazin, J.-B. Ferret, A. Mimerel fils.
En voyage : MM. Constantin Descat, Henri Ternynck.
Indisposé : M. Charles Bourbier.
Empêché : M. François Duthoit.
M. P. Parent est nommé secrétaire pour la session de mai.
1. Présentation du rapport statistique sur l'année 1863. — Le Conseil en vote l'impression.

2. Présentation du compte administratif du maire pour l'exercice 1863. — Renvoyé, ainsi que les trois objets suivants, à une commission composée de MM. Dewarlez, Dellebecq-Desfontaines, Duthoit, P. Parent et A. Wibaux.
3. Présentation du budget supplémentaire de la ville pour 1864.
4. Comptes et budgets de l'administration des hospices.
5. Comptes et budgets du bureau de bienfaisance.
6. Vote de 3 centimes additionnels pour l'instruction primaire et de 5 centimes pour les chemins vicinaux.
7. Vote d'un crédit pour établir à l'hôpital Napoléon des appareils de chauffage et d'éclairage par le gaz.
8. Addition aux dépenses du canal, pour reconstruction d'une passerelle.
9. Subvention de 10,000 fr. accordée au directeur pour la prochaine année théâtrale.

Le Cercle de la Grande-Harmonie doit entrer prochainement dans le local que la société vient de faire reconstruire, rue du Chemin de Fer, vis-à-vis la rue de Blanche-maille. On pourra se convaincre, lors de l'inauguration de cet établissement, qui donnera lieu à une soirée de musique, que rien n'a été épargné pour que les membres du Cercle trouvent là, outre le plaisir d'entendre une bonne exécution musicale, tout le confortable, l'élégance et l'agrément désirables sous le rapport des consommations, de l'ameublement et des soins apportés dans le service.

Beaucoup de personnes notables de cette ville viennent de donner un témoignage sympathique à la Grande-harmonie en se faisant inscrire, avec leur famille, sur la liste des membres honoraires du Cercle. Il y en a peut-être quelques-uns à qui l'on a omis involontairement de présenter cette liste ou qui ne se trouvaient pas chez elles quand on y est passé. Dans ce cas, si ces personnes sont désireuses de faire partie de la Société, elles sont priées de donner leur nom et leur adresse au bureau du Journal de Roubaix. On s'empressera de faire porter la liste à leur domicile.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur les programmes actuels de cours public de physique. On doit aimer à connaître les explications que la science donne sur les phénomènes à la fois majestueux et terribles qui se produisent si souvent sous nos yeux. Dans la séance de mercredi, le professeur donnera l'explication de l'éclair et du tonnerre, le danger des pointes, etc.; tout ce qui peut instruire et intéresser.

Hier, vers une heure de l'après-midi, le nommé Jean-Baptiste Liagre, fleur, qui, depuis la veille, donnait des signes d'aliénation mentale, a essayé de se suicider en s'étranglant avec une corde. Heureusement il était surveillé et deux voisins parvinrent à l'empêcher d'exécuter son fatal dessein.

Tous ceux qui s'occupent d'arboriculture savent qu'un des fléaux les plus redoutables aux arbres fruitiers, surtout au printemps, c'est-à-dire au moment où les boutons vont se transformer en feuilles ou en fleurs, ce sont les fourmis. Ces insectes, attirés par la sève que secrète en abondance à cette époque ces produits de la végétation, s'y attaquent avec acharnement et les détruisent en peu de temps. Les boutons sur lesquels on comptait, soit pour avoir du fruit, soit pour établir la charpente de l'arbre, viennent ainsi à manquer.

Un instituteur de l'Oise, M. Pilleux, indique comme infaillible le moyen suivant, très simple et à la portée de tout le monde, d'empêcher les fourmis de nuire aux arbres fruitiers :
« Frottez, dit-il, la tige de l'arbre avec

du blanc d'Espagne ou de la craie bien sèche sur une hauteur d'environ dix centimètres, et renouvelez cette opération aussitôt que le besoin l'exige et surtout après un temps de pluie. Les fourmis, ne pouvant plus accrocher leurs pattes sur cette couche, retombent et l'arbre est préservé de leurs ravages. »

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Du 5 au 8 mai 1864 inclus.

NAISSANCES.

13 garçons et 10 filles.

DÉCÈS.

Du 6. — François-Joseph Valkenberg, 52 ans, cabaretier, époux de Catherine Dumoulin, rue du Moulin.
Du 7. — Florimond-Désiré-Joseph Hobbeq, 52 ans, propriétaire, rue Pélar.
Du 8. — Richard-Constant-Joseph Dufermont, 57 ans, tisserand, époux d'Éphrosine-Joseph Lefebvre, à l'hôpital.
Plus 6 garçons et 1 fille, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Bulletin de la séance du mai 8 1864.

Sommes versées par 86 déposants, dont 20 nouveaux. fr. 10,932.
70 demandes en remboursement. fr. 18,211 84

Les opérations du mois de mai sont suivies par MM. J. B. Dojardin et Achille Delattre, directeurs.

Il n'y aura pas de séance dimanche prochain à cause de la solennité de la fête de la Pentecôte.

VILLE DE ROUBAIX.

COURS PUBLIC DE PHYSIQUE.

Mercredi 11 mai, à 8 heures du soir.

Des météores électriques.

Du tonnerre.

De la cause et du roulement du tonnerre. — Cerf-volant électrique. — Chariot électrique. — De l'éclair. — Durée de l'éclair. — Eclairs de seconde classe. — Des éclairs sans tonnerre. — Evaluation de la distance et de la longueur de l'éclair.

COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture le 9 le 10 hausse baisse
3 % ancien. 60.40 66.65 + 25
4 1/2 au compt. 93.20 93.00 - 20

Pour toute la chronique locale : J. RENOUX.

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances.

Paris, 9 mai 1864.

On n'a reçu aujourd'hui aucune nouvelle de la conférence. Le bruit a couru qu'elle était ajournée à mercredi.

On parle d'une mission que M. le comte de Goltz d'une part et lord Clarendon d'une autre seraient chargés d'accomplir, le premier à Coblenz auprès du roi de Prusse, le second à Paris auprès de l'Empereur des Français. Quant à M. de Goltz, il est en effet parti pour l'Allemagne, mais lord Clarendon n'est point attendu à Paris.

A la Bourse, dans les cercles politiques, on s'entretient beaucoup d'un projet d'entrevue à Kissingen entre l'empereur de Russie, l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse. Malgré le ton affirmatif avec lequel cette rumeur est colportée, nous croyons pouvoir dire qu'elle n'a, pour le moment du moins, aucune espèce de fondement.

On a appris l'arrivée à l'île de Madère, de l'empereur et de l'impératrice du Mexique dont le voyage se poursuivait favorablement. Les forts de Gibraltar et ceux d'Algesiras ont rendu au navire impérial tous les honneurs qui lui sont dus, et les relations les plus cordiales ont eu

récompenser ses parents de leurs prévenances; anticipant un peu sur l'avenir, elle se voyait déjà invitée, au nom de sa fille, Henriette et Patrik à passer la soirée en petit comité chez la comtesse.

Pendant ces bonnes relations de famille, monsieur Johan Blucher continuait d'être absent. Patrik ne faisait que parler de lui et se montrer impatient de le revoir, et Blenda n'éprouvait plus le moindre déplaisir à la pensée de se rencontrer avec lui; sa timidité avait disparu à la nouvelle que le cœur de Johan était déjà captivé par une autre.

Cependant le temps s'écoulait, et personne ne revenait, ni le baron, ni le cousin Johan, ni le comte. Et pas le moindre souvenir, pas une seule ligne de ce dernier!

En attendant, le petit billet qu'elle avait trouvé autour du bouquet de fleurs lui donnait assez à réfléchir, non pas à cause de sa teneur, mais parce que, en en comparant après coup l'écriture avec celle de l'adresse du paquet de livres, elle avait trouvé avec surprise que ce n'était pas du tout le même.

CHAPITRE XXXVI.

La Pentecôte approchait. Patrik et Henriette, déjà installés à leur campagne, avaient invité M^{me} Emerence et Blenda à passer le jour de la fête à Henrikslund, où l'on attendait également Johan, qui allait arriver.

Quelques jours avant la Pentecôte, Blenda travaillait aux volants d'une robe de mousseline rose, avec laquelle elle voulait briller à la campagne, lorsque Patrik entra chez ses dames d'un air d'importance si extraordinaire que, dans leur

lieu entre l'Empereur et les autorités anglaises et espagnoles.

S. A. I. le prince Napoléon a reçu aujourd'hui en audience particulière les ambassadeurs japonais. Les ambassadeurs doivent, dit-on, visiter dans quelques jours nos différents ports de guerre. S. Ex. le ministre de la marine a mis à cet effet la corvette à vapeur le *Talisman* à leur disposition.

Le mariage du comte de Paris avec sa cousine la princesse de Montpensier, aura lieu à Claremont le 30 de ce mois. Plusieurs notabilités du parti orléaniste, MM. Geizot, Duchâtel, Mignet, etc., ont reçu, dit-on, des invitations pour cette cérémonie.

On écrit de Turin qu'avant de retourner en Caprera, Garibaldi a l'intention de passer quelques jours dans cette capitale. Le duc de Sutherland l'y accompagnerait. Il est de nouveau question à Londres de la prochaine retraite de lord Palmerston. L'honorable ministre, à qui l'âge commande le repos, resterait conseiller de la couronne.

Les ventes de bijoux au profit des Polonais sont recommencées à l'hôtel Lambert. Le prince et la princesse Czartoryski sont toujours à Rome.

Nous sommes heureux de pouvoir, dit le *Mémorial diplomatique*, d'après les renseignements les plus authentiques, démentir le bruit suivant lequel le fils nouveau-né du prince de Galles serait venu au monde avec une main n'ayant que trois doigts. Des personnes admises à voir l'augustin enfant ont pu constater chez lui la conformation la plus régulière et le développement le plus satisfaisant pour son âge.

Le gouverneur général Kotzebue vient de se rendre en personne sur la frontière de la Bessarabie pour inspecter l'armée russe qui y est échelonnée. On porte cette armée à 100,000 hommes. On sait qu'elle a reçu dernièrement des renforts considérables.

On lit dans le Journal des Débats :

Le *Moniteur* annonçait hier, en premier lieu, que 30,000 Polonais, réduits à une misère absolue, avaient accepté du gouvernement russe des terres qui leur seraient gratuitement distribuées, dans les gouvernements d'Orenbourg et de Samara; en second lieu, que le gouvernement russe mettrait en vente les terres confisquées sur les Polonais en Lithuanie et qu'il ne les vendait qu'à des Russes.

Ce second fait explique le premier et lui rend son véritable caractère. Le cabinet de Saint-Petersbourg dépouille les Polonais du sol national et il leur offre en échange d'aller cultiver la neige sur les confins de la Sibirie. *Ubi solitudinem fecerunt, pacem appellant!* La Russie fait mieux encore que cela, elle trouve le moyen d'appeler munificence la spoliation.

Pour toute la correspondance : J. RENOUX.

Tribunaux.

La Cour de cassation a annulé l'arrêt de la Cour impériale d'Aix qui a condamné M. Armand à payer 30,000 francs de dommages-intérêts à Maurice Roux. Par suite de cette sentence, la cause et les parties vont être renvoyées devant un tribunal civil qui sera ultérieurement désigné.

C'est hier qu'ont commencé devant la Cour d'assises de Paris les débats de l'affaire Couty de la Pommerais qui préoccupe si vivement l'opinion publique. La position qu'occupe l'accusé, son caractère, sa remarquable intelligence, l'habileté et l'audace qui ont présidé à l'exécution du crime, tout contribue à assurer à ce procès une place dans les annales des *Causées célèbres*.

C'est M^e Lachaud qui est chargé de la défense; M. le premier avocat-général

Oscar de la Vallée occupe le siège du ministère public.

Après les questions d'usage, M. le greffier a donné lecture de l'acte d'accusation, d'où il résulte que la personne qui aurait été victime de l'empoisonnement en était une femme de quarante-deux ans, veuve d'un peintre du nom de Paaw.

Des assurances pour des sommes considérables avaient été faites sur la vie de M^{me} de Paaw qui, suivant l'accusation, aurait succombé à l'empoisonnement de la digitale. Quelques années auparavant, la belle-mère de l'accusé aurait péri avec les mêmes symptômes.

L'acte d'accusation se termine ainsi :

« En conséquence, ledit Desiré-Edmond Couty de la Pommerais est accusé :
1^o D'avoir, à Paris, en 1861, par l'effet de substances pouvant donner la mort, attenté à la vie de Seraphine Devaunne, veuve Dubizy.
2^o D'avoir, au même lieu, en 1863, par l'effet de substances pouvant donner la mort, attenté à la vie de Julie-Françoise Testu, veuve de Paaw.
3^o Crimes prévus par l'art. 302 du Code pénal. »

Après cette lecture on a fait l'appel des témoins cités tant à charge qu'à décharge. M. le président a procédé ensuite à l'interrogatoire de l'accusé; celui-ci, qui montre beaucoup d'assurance, y a répondu sans se déconcerter. Selon lui, la mort de M^{me} de Paaw aurait été naturelle. La suite des débats est remise au lendemain. On croit que cette affaire occupera la Cour pendant huit jours.

FAITS DIVERS.

On assure, dit le *Courrier de Haere*, qu'une circulaire portant réglementation de la liberté des théâtres proclamée en principe par un décret de l'Empereur, vient d'être adressée à MM. les préfets.

Cette circulaire maintient le principe de la liberté des théâtres; mais elle la limite aux théâtres seuls, en ce sens qu'aucun établissement quelconque, qui ne serait pas un théâtre, n'est autorisé à jouer les pièces qui constituent particulièrement une représentation théâtrale. Ainsi, les cafés-chantants, non-seulement n'auraient pas le droit de jouer des opéras ou des comédies, mais les danses, les travestissements, les chansons mêlées de prose et de vers leur seraient interdits. Ils pourraient empiéter sur le domaine des théâtres, mais à la condition de se transformer en théâtres, c'est-à-dire d'avoir des salles de spectacle construites dans les conditions d'hygiène, de salubrité et de sécurité publique prescrites par la circulaire.

M. Louis Veuillel vient de publier à la librairie Regis-Ruffet un nouvel ouvrage : *La Vie de N. S. Jésus-Christ*.

Les opérations du conseil de révision de Delle (Haut-Rhin) viennent de donner un fait singulier et sans doute unique dans la population alsacienne. C'est l'existence, dans une commune du canton, de deux conscrits, reconnus impropres au service d'ailleurs, présentant tous les caractères de la race dite des *Albinoes*, que l'on sait habiter une des contrées intérieures de l'Afrique, et dont les signes principaux sont la nature grêle, la peau rouge, la peau et les cheveux d'un blanc mat. Ce phénomène confirme l'opinion qui prétend que l'*Albinisme* est le résultat d'une affection morbide, et que les individus de toutes les races en peuvent être affectés indifféremment.

On lit dans le *Journal de Rome* :

« Un infirmier de l'Hôtel-Dieu est mort comme foudroyé en portant le dîner des malades. Ne sachant à quelle cause attribuer cette fin subite, on a fait l'autopsie du cadavre; on n'a d'abord aperçu aucune lésion, et on se perdait en conjectures; mais en poursuivant les recherches, on a découvert dans le gosier un morceau de

que cette voix aurait pénétré jusqu'au cœur de Blenda, si ce cœur n'avait été entouré de remparts inexpugnables; vous avez raison, mademoiselle, et j'ai eu tort de vous exposer à ce danger. Mais tout peut se réparer... »

Il s'interrompit comme s'il craignait d'être en délire, et il se fit violence pour reconquérir du calme.

« Je vais quitter Stockholm pour quelques mois, poursuivit-il, peut-être même pour plus longtemps; mais, à mon retour, je chercherai de nouveau à vous rencontrer, et alors... »

Il se fit une nouvelle et longue interruption, et un silence très pénible pour tous deux.

« Quelque part que vous soyez, M. le baron, dit enfin Blenda, vous n'oublierez pas entièrement, je l'espère, ceux à qui nos rencontres ont été profitables; il serait très affligeant pour moi de croire à cet oubli. »

« Gardez-vous d'y croire, car ce serait une injustice non-seulement envers moi, mais encore envers vous-même. »

« Merci, M. le baron! — Mais j'ai quelque chose à faire, et il faut que je m'éloigne. »

Elle s'arrêta, car on n'avait plus rien à se dire.

« Adieu donc, mademoiselle Blenda, ma chère demoiselle Blenda! j'emporte mes souvenirs, et — ici sa voix descendit à un murmure que son émotion croissante rendait presque inintelligible — ils me ramèneront sans doute! »

Blenda était donc débarrassée de tous ses amoureux; car, pendant sa promenade avec le baron, M^{me} Emerence avait eu le temps d'en finir avec le commis-mar-

chand. Et l'on peut croire que cette dame, avec sa robe neuve de bombasin noir, déploya une grande dignité en répondant — par une autre confidence, il est vrai — à celle du commis qui lui déclarait que ses sentiments pour Blenda s'étaient réveillés avec tant de force quand il l'avait revue au spectacle, qu'après les avoir vainement combattus quelques mois, il n'avait pu résister au désir de renouveler sa demande.

Elle ne lui fit cependant que sous le sceau du secret cette importante communication, à savoir que sa fille pouvait être considérée comme fiancée, et que le cœur de Blenda n'était déjà plus libre lorsqu'il lui avait fait l'honneur de la rechercher pour la première fois. Non-seulement ces confidences contribuèrent à une prompt guérison des blessures qu'avait au cœur le prétendant ténébreux, mais elles lui rendirent en outre le second refus moins poignant que le premier.

Pendant l'interrogatoire qui commença alors, ce fut un véritable bienfait pour notre petite demoiselle que d'avoir Henriette.

Celle-ci allait même quelquefois jusqu'à inviter M^{me} Emerence à prendre la tasse de café, et cette dernière, quand elle était à une table de boston avec Patrik, mademoiselle Debora et une autre vieille tante, se sentait presque aussi heureuse que dans les moments agréables qu'elle passait avec son tricotage et les romans de feu La Fontaine, car il s'entend que, dès que leur horizon commença à devenir moins sombre, elle s'abonna à un cabinet de lecture.

Mais son plus grand bonheur, c'était la pensée qu'elle aurait bientôt occasion de

d'autant plus que — s'il n'est pas immensément riche — il possède un fidejucommis qui l'élève au rang d'un petit magnat. Voici la lettre à Blenda qui était jointe à la mienne. »

La déception se peignit si clairement sur la physionomie de nos dames que Patrik, qui était loin de briller par la pénétration, éclata de rire de la farce qu'elles s'étaient jouée à elles-mêmes.

Mais cette hilarité les rappela instantanément à elles, et, pendant que Blenda prenait la lettre, la mère se remit assez pour pouvoir répondre :

« La demande de l'honorable baron est très flatteuse, il est vrai, pour ma fille; je présume, pourtant, qu'il ne réussira pas mieux que le commis-marchand. »

« Ce serait un peu fort! la tante compte donc positivement avoir un comte pour gendre? »

« Je compte, mon cher, sur ce que Dieu envoie. Le baron n'a pas touché le cœur de ma fille. »

« Je vous conseille, toutefois, comme feu ma mère l'aurait fait en pareille occasion, de réfléchir mûrement. Ce parti est si fort au-dessus de tout ce que Blenda pouvait attendre qu'il y aurait folie à le laisser échapper. »

(La suite au prochain numéro.)

La Monographie des Hémodorhées

par le docteur A. LERAS, opère aujourd'hui une véritable révolution dans la presse médicale. Il n'est question que de guérissons bien authentiques d'une maladie réputée incurable. Un vol. in-8°. Prix 4 fr. A Paris, 14, rue de l'Echiquier. (Consult.) 6337